

LES ETUDIANTS ETRANGERS : NOUVEAUX ENNEMIS DE L'INTERIEUR ?

Par **Michel Destot**, Député-maire de Grenoble
et le pôle Enseignement supérieur et recherche de Terra Nova

publié le 9 janvier 2012 dans *Libération*

Le 31 mai 2011, le ministre de l'Intérieur et le ministre du Travail ont cosigné une circulaire relative à la maîtrise de l'immigration professionnelle. Elle encadre notamment de manière drastique les procédures applicables lorsqu'un étudiant étranger souhaite modifier les motifs de son séjour en France pour demander une carte de séjour autorisant une activité salariée. Les services administratifs sont invités à filtrer de manière très stricte les demandes et à trouver tout motif permettant leur rejet. Les préfets sont sommés à la « vigilance » constante contre ces nouveaux ennemis de l'intérieur qui prendraient la place des Français dans les entreprises.

Qui sont dans le viseur de ce texte ? Les étudiants étrangers non européens diplômés des universités ou des grandes écoles ne relevant pas d'accords bilatéraux. On peut les estimer à 30 000 environ (essentiellement Marocains, étudiants originaires d'Afrique noire, mais aussi Libanais, etc.). Sur plus de 2 200 000 étudiants, ils ne représentent qu'à peine... 0,15 % ! Mais pour nous ce ne sont pas des chiffres : ce sont des jeunes femmes et des jeunes hommes qui choisissent la France pour sa langue, pour sa culture, pour la qualité de ses formations et pour son art de vivre. C'est ainsi qu'à Grenoble, 19 langues sont enseignées dans les différents établissements de l'enseignement supérieur aux 61 000 étudiants accueillis chaque année.

Parallèlement, en catimini, le Gouvernement a publié le 6 septembre 2011 un nouveau décret qui durcit encore plus les conditions d'obtention d'un visa pour étudiants. Il fallait à ce jour justifier de 460 euros de ressources mensuelles pour obtenir ses papiers. Il faudra désormais justifier de 620 euros, soit 30 % de plus, montant qui représente plus de 15 fois le salaire minimum au Cameroun !

Ces deux textes malheureux et la politique qui les sous-tend relèvent à nos yeux d'une triple faute contre la France et ses intérêts : faute culturelle, faute politique et faute économique.

La première faute tient à l'atteinte ainsi portée à la diversité culturelle dont la France se veut la porte-parole. L'arrivée des étudiants étrangers dans notre pays participe du rayonnement de notre culture et de celui de la langue française. C'est aussi un apport littéraire, artistique et scientifique exceptionnel. Faut-il rappeler les noms de ces exilés volontaires qui ont rejoint la grande histoire de la littérature ou de la science ? Marie Curie, Romain Gary et Georges Charpak ont été étudiants

étrangers. Léopold Sédar Senghor a été camarade de khâgne de Georges Pompidou. Sa poésie a été une des plus belles défenses et illustrations de la langue française. Il est vrai qu'on ne saurait exiger de ceux qui méprisent *La princesse de Clèves* d'avoir compris l'éclat qu'il a su donner à culture française, à la « Francité » comme il disait, par delà les océans. Citer d'autres noms serait faire trop honneur à ce texte...

La faute politique est surprenante de la part d'un camp qui cherche à faire croire à l'efficacité de sa « politique » d'immigration. Qui peut croire que réduire de quelques centaines les étudiants recrutés après leurs études ou venant faire un troisième cycle en France chaque année ait le moindre impact sur les flux migratoires ? Si le dessein à peine voilé est de frapper l'imagination des électeurs d'extrême-droite en faisant croire que l'on entreprend une nouvelle chasse à des envahisseurs potentiels, l'échec est assuré car les Français dans leur très large majorité ont une bonne image des étudiants étrangers qu'ils côtoient dans les amphithéâtres, sur leurs lieux de stage, dans les laboratoires, en entreprise.

Concernant la faute économique, enfin, ce sont les intérêts à long terme de la France qui sont ici bafoués sans ménagement. Nous sommes entrés dans l'ère du savoir. Une compétition mondiale formidable pour la connaissance est en cours. L'enjeu est d'attirer les meilleurs talents. La croissance de demain, les progrès de la science et de la technique, y compris pour faire face aux nouveaux défis – santé, devenir de la planète – se jouent sur la qualité des investissements dans le « capital humain » et donc, pour une bonne part, dans le nombre d'ingénieurs et de docteurs que nous formerons. C'est donc un non sens économique pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI), les PME, la R&D et l'innovation. Les étudiants étrangers y contribuent notamment dans le secteur scientifique, où il y a une chute vertigineuse des vocations. Tous les grands pays industriels qui misent sur la R&D, l'innovation et l'industrie ont créé des binômes avec les étudiants et chercheurs étrangers, dans le cadre d'une stratégie gagnant-gagnant.

Ajoutons ceci : ces étudiants ne prennent pas la place de Français. Une enquête publiée en 2008 à la *Documentation française* montrait que seuls 26 % parmi ces étudiants envisageaient de rester en France après leurs études. La très grande majorité était décidée à rentrer dans leur pays d'origine et à participer à son développement économique. Ceux qui restent sont souvent recrutés dans des secteurs en tension ou dans des secteurs de la recherche où leur expertise est jugée exceptionnelle.

Sous le Gouvernement de Lionel Jospin, la gauche, consciente des intérêts de la France et des pays dans son aire de coopération culturelle, linguistique et économique a su mener une politique d'accueil en simplifiant les procédures administratives pour ces étudiants, en créant des bourses spécifiques, en redéfinissant la politique internationale des établissements, en rendant plus accessibles les autorisations provisoires de travail. Un Conseil national pour l'accueil des étudiants étrangers en France avait été installé pour suivre les progrès dans le sens d'un accueil de qualité de ces étudiants sur notre territoire. A Grenoble, quel enrichissement intellectuel et culturel que d'accueillir dans nos universités, grandes écoles et nos 129 laboratoires de recherche, 9 000 étudiants d'origine étrangère de 160 nationalités différentes. C'est un creuset pour la créativité et l'avenir de la science et de l'innovation grenobloise !

Dans un monde traversé d'incertitudes et de tentations d'exclusions, la France doit garder son ouverture, sa confiance dans sa capacité à attirer les plus brillants cerveaux, à les sensibiliser à notre culture et nos valeurs. Elle a tout à gagner à l'ouverture. Les soi-disant atténuations après des mois d'hésitations, les explications ambiguës de Laurent Wauquiez qui voudrait désormais « viser des cas précis » ne sauraient suffire : il faut faire disparaître cette circulaire infamante pour notre pays. Nous appelons par conséquent, en premier lieu, au retrait immédiat de cette circulaire dans son intégralité, comme le réclame le collectif du 31-Mai, et à ce que les services en charge des procédures relatives aux étudiants étrangers examinent leurs situations avec la plus grande bienveillance. En second lieu, nous demandons l'abrogation immédiate du décret du 6 septembre 2011 et la fixation d'un montant de ressources par mois qui ne soit pas discriminatoire.

Les trois fautes du Gouvernement traduisent un mépris pour l'identité de la France – la vraie, celle de la patrie de l'égalité, de l'ouverture au monde et des droits de l'homme – et une attitude de replis mortifères : repli identitaire, repli politique, repli économique. C'est ainsi que s'engage souvent le déclin des grandes nations.